

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

②

**N° 80 00371**

---

⑤④ Dispositif perfectionné d'assemblage de cloisons mobiles.

⑤① Classification internationale (Int. Cl.<sup>3</sup>). E 04 B 2/82.

②② Date de dépôt ..... 9 janvier 1980.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④① Date de la mise à la disposition du  
public de la demande ..... B.O.P.I. — « Listes » n° 29 du 17-7-1981.

---

⑦① Déposant : LOUIS Mireille, résidant en France.

⑦② Invention de : Mireille Louis.

⑦③ Titulaire : *Idem* ⑦①

⑦④ Mandataire : René Gayraud,  
6, rue du Val, 78200 Mantès-la-Ville.

La présente invention a pour objet un dispositif d'assemblage de cloisons mobiles au moyen de clips à verrouillage .

Actuellement, l'assemblage de cloisons mobiles, 5 par exemple, pour constituer des bureaux, se fait par vissage, clouage, au moyen également de clés . Ces moyens divers entraînent des déformations qui ne permettent plus le remontage d'éléments de remplacement .

Ces moyens demandent, en outre, au montage, des 10 tolérances excessives sur les éléments à assembler, tolérances impossibles à réaliser dans le bâtiment .

Lorsqu'il s'agit d'assembler des éléments à base de plâtre, les assemblages rigides existant ne permettent pas d'absorber les variations de dimensions desdits éléments 15 dues à l'hydratation ou à la déshydratation du plâtre . Il en résulte des cloisons bruyantes produites par le mouvement des éléments entre eux, lors des vibrations du bâtiment .

Le dispositif perfectionné d'assemblage de cloisons a pour objet d'éliminer ces inconvénients . Le dispositif selon l'invention consiste à réaliser un assemblage au 20 moyen de clips souples et élastiques pouvant être verrouillés; ils permettent d'absorber les variations de côtes des divers éléments composant la cloison, tout en assurant le maintien desdites cloisons . De ce fait les éléments ne nécessitent 25 aucun ajustage précis, l'élasticité des clips compensant l'écart de dimensions .

Si l'on procède au démontage des cloisons après déverrouillage des clips, on retrouve le jeu qui existait lors du montage et les différents éléments de la cloison peuvent être récupérés sans détérioration, d'où gain de temps 30 et économie de matériaux .

Les clips selon l'invention peuvent être utilisés soit en compression, soit en suspension . Ils ont la forme d'un "v" dont les branches sont munies ou se terminent 35 par des ailettes, un dispositif de verrouillage venant s'engager entre lesdites branches pour assurer le blocage de l'ensemble .

L'invention sera mieux comprise à la lecture de la description de deux réalisations préférées et à l'examen

des dessins annexés sur lesquels :

- La figure 1 est une vue d'un premier clip de verrouillage selon l'invention .

- La figure 2 est une vue d'un assemblage réalisé 5 avec le clip de la figure 1

- La figure 3 est une vue d'une autre réalisation d'un clip selon l'invention .

- La figure 4 est une vue d'un assemblage réalisé avec le clip de la figure 3

10 En se reportant à la figure 1 montrant un clip 1, selon l'invention en perspective, on voit qu'il est constitué par une lame d'acier élastique 2 , pliée en forme de "V" dont les branches 3, 4, sont recourbées à leur extrémité . La partie inférieure des branches 3 et 4 formant le "V", pré-  
15 sente une découpe 5 de forme trapézoïdale, afin de former une rampe inclinée 6 de 5 à 10° . Cette découpe est destinée à venir coopérer avec l'ossature, le glissement de l'ossature sur la rampe assurant le serrage de l'ensemble . Le verrouillage du clip est assuré par un cache-joint 7, présentant  
20 une partie rebondie 8, destinée à être introduite entre les branches 3 et 4 du clip et à en assurer le verrouillage .

En se reportant à la figure 2, on voit le dispositif de la figure 1 assurant l'assemblage de cloisons .

Sur cette figure, on voit le clip 1 disposé entre  
25 deux cloisons, 9 et 10, et dont la découpe 5 a été accrochée sur l'ossature 11 ; le cache joint 7, étant disposé entre les branches 3 et 4 ; celui-ci assure le verrouillage de l'ensemble .

Cette réalisation constitue un assemblage verti-  
30 cal des panneaux .

En se reportant à la figure 3, on voit une seconde forme de réalisation de l'invention, destinée plus particulièrement à l'assemblage horizontal de panneaux .

Ce clip 20 est constitué également d'une lame  
35 d'acier élastique 21, repliée , de façon à former une pince ; l'extrémité 22 de l'une de ses branches est recourbée . L'autre branche 23, présente des découpes formant des ailettes 24, 25, sur lesquelles viendra s'encliqueter une plinthe par exemple .

En se reportant à la figure 4, on voit en coupe un assemblage de panneaux réalisé avec la clip 20 de la figure 3 .

Sur cette figure, on voit que le clip 20 selon 5 l'invention est tout d'abord accroché par l'extrémité de sa branche 22 sur le côté d'un fer cornière 26, fixé au sol . A l'intérieur du clip, entre les branches, est introduit la cloison 27, qui est maintenue rigide par l'élasticité du clip ; sur l'autre branche 23 du clip, est monté un cache 10 28, qui peut être dans l'exemple représenté, une plinthe, qui verrouille l'ensemble et joue le rôle de jambe de force afin que le clip soit maintenu d'un côté ou de l'autre; l'autre face est agencée de la même manière .

RE V E N D I C A T I O N S

1°) Dispositif perfectionné d'assemblage de cloisons mobiles au moyen de clips souples et élastiques, caractérisé en ce qu'ils permettent d'absorber les variations de côtes des divers éléments assemblés tout en étant verrouillés .

2°) Dispositif perfectionné d'assemblage de cloisons mobiles selon 1, caractérisé en ce que le clip est constitué par une lame d'acier élastique pliée en forme de "V" et dont les branches sont recourbées à leur extrémité, la partie inférieure des branches formant ledit "V" présentant une découpe de forme trapézoïdale formant une rampe inclinée de 5 à 10° destinée à coopérer avec l'ossature par glissement de manière à assurer le serrage de l'ensemble, le verrouillage du clip étant assuré par un cache-joint présentant une partie rebondie destinée à être introduite entre les branches du clip et à s'y maintenir .

3°) Dispositif perfectionné d'assemblage de cloisons mobiles selon 1, caractérisé en ce que, dans une seconde réalisation, le clip est constitué d'une lame d'acier élastique repliée de façon à former une pince dont l'extrémité de l'une de ses branches est recourbée, l'autre branche présentant des découpes ou crevées formant des ailettes sur lesquelles viendra s'encliqueter une plinthe qui assurera le verrouillage de l'ensemble .

4°) Dispositif perfectionné d'assemblage de cloisons mobiles selon 2 et 3 caractérisé en ce que les clips peuvent être utilisés en compression ou en suspension .

1/2

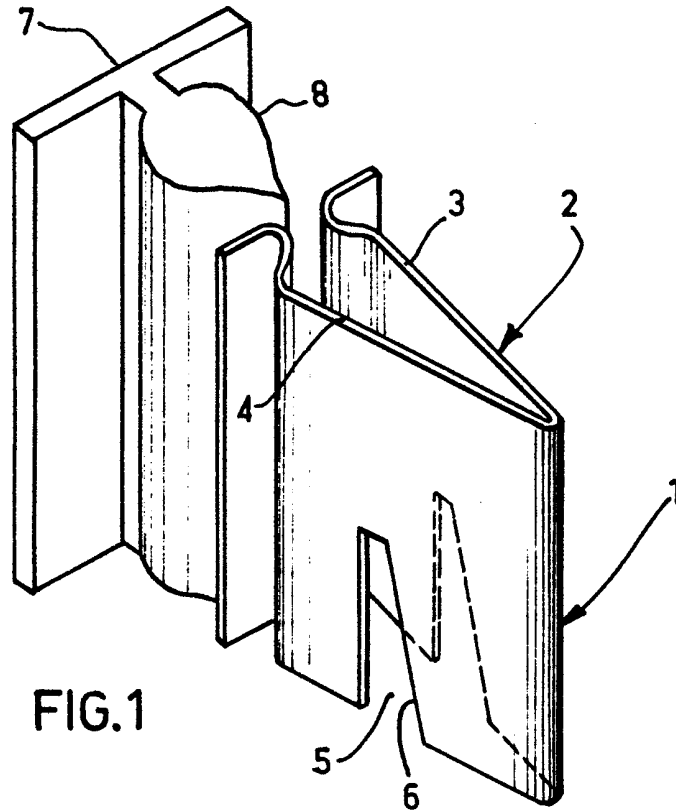


FIG. 1

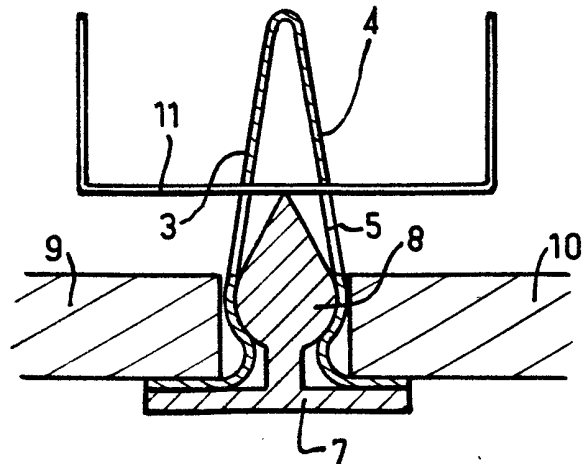


FIG. 2

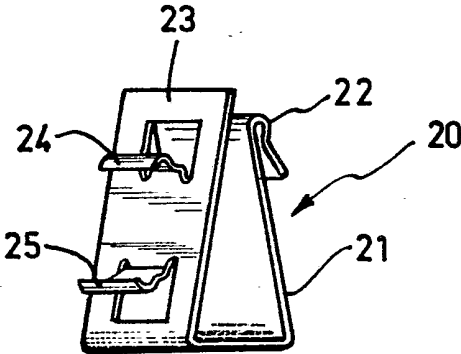


FIG. 3

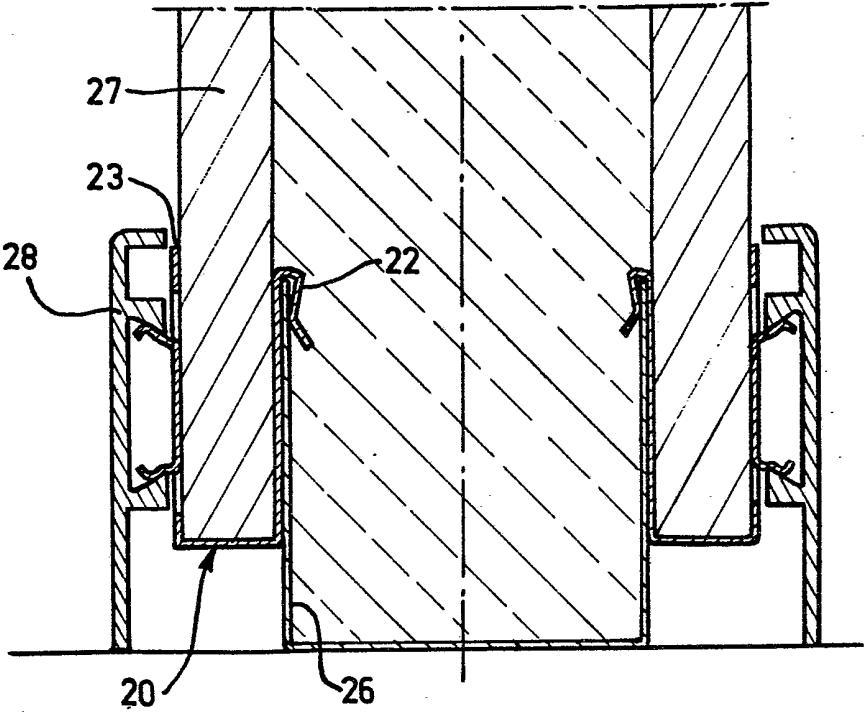


FIG. 4